



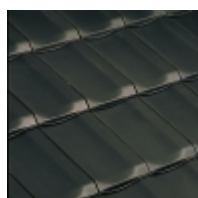
H 10

Belle & Économique

- qualité de finition
- pureau variable
- rapport qualité prix
- pose à faible pente
- gamme d'accessoires complète



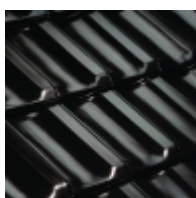
La tuile H10 Huguenot est une tuile grand moule faiblement galbée produite sur le site de St Germer de Fly en Picardie. On la pose à joints droits et , même à faible pente, elle assure une parfaite étanchéité.



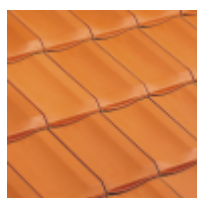
Ardoisé



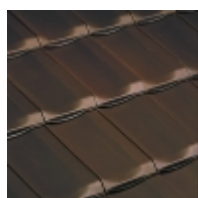
Flammé
Rustique



Noir Brillant



Rouge



Vieilli Masse

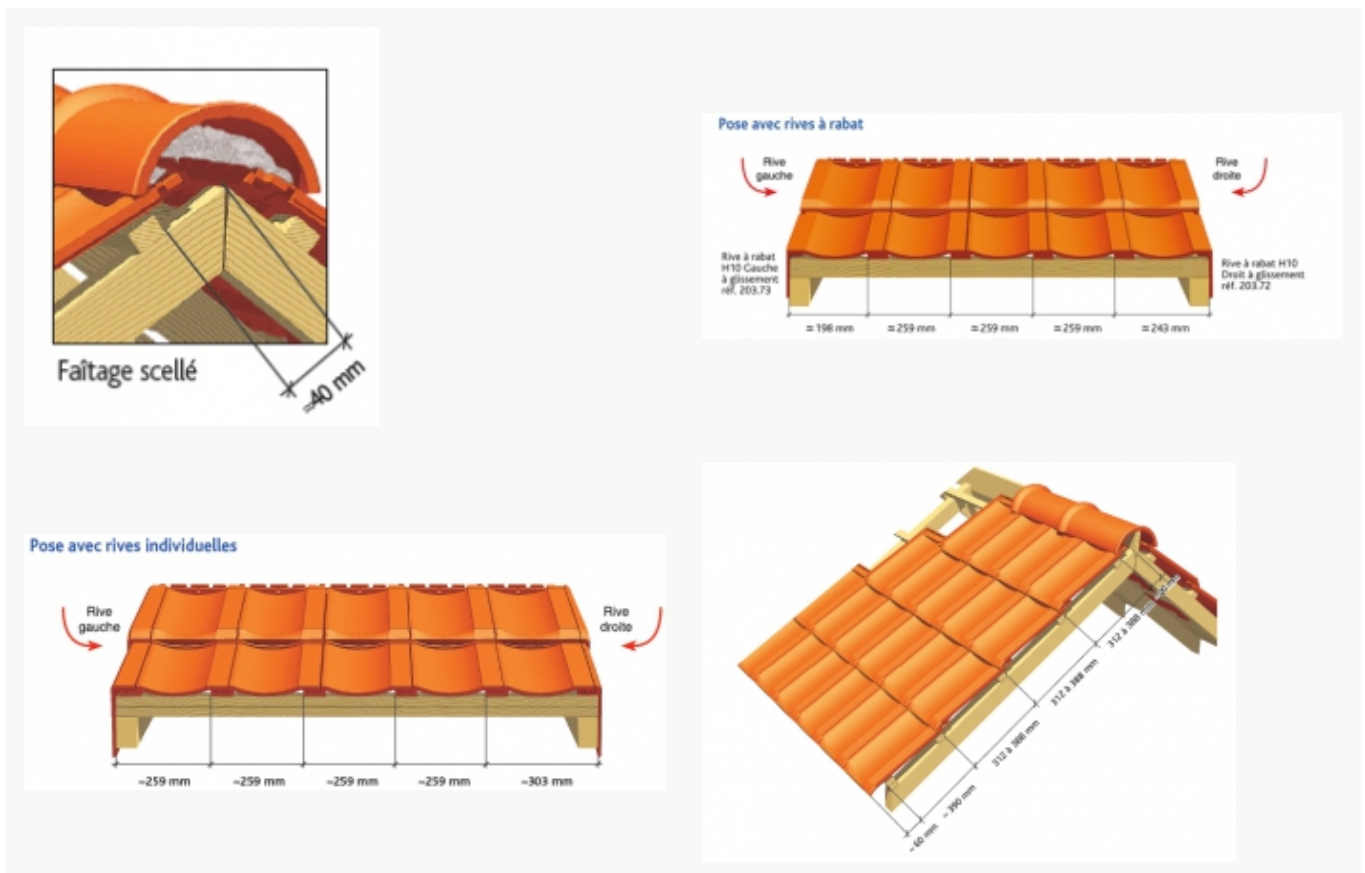
Certifications



Caractéristiques générales

Emboîtement	Double
Pose	Joints droits
Longueur hors tout	≈ 465 mm
Largeur hors tout	≈ 304 mm
Poids unitaire	≈ 4.3 kg
DTU	DTU 40-21
Site de production	St Germer de Fly
Référence tuile	203

Coupes et Cotations



Caractéristiques Techniques

Nombre au m ²	≈ 10 (au pureau de 388 mm)
Pureau catalogue	≈ de 312mm mini à 388mm maxi
Largeur utile	259 mm
MI de liteaux - m ² avec indication pureau	<p>pureau mini de 312mm = 3,20 ml</p> <p>-pureau moyen de 350mm: = 2,86 ml</p> <p>-pureau maxi de 388mm: = 2,58 ml</p>

Les accessoires associés

Accessoires de rives



Fronton droit pour faîtière Shed

Réf : 805



Fronton gauche pour faîtière Shed

Réf : 806



Fronton pour faîtière 1/2 ronde à recouvrement

Réf : 807



Fronton pour faîtière losangée à recouvrement

Réf : 809



Rive universelle (3 au ml)

Réf : 1050



About de rive universelle gauche

Réf : 1070



About de rive universelle droit

Réf : 1071



Fronton de rive universelle

Réf : 1080



Tuile de rive à rabat droite à emboîtement

Réf : 203.72



Tuile de rive à rabat gauche à recouvrement

Réf : 203.73



Rive individuelle droite à emboîtement

Réf : 215.41



Rive individuelle gauche à recouvrement

Réf : 215.42



Tuile à double bourrelet H10

Réf : 203.90

Accessoires de faîtage



Faîtière losangée à emboîtement (2,5 au ml)

Réf : 716



Faîtière 1/2 ronde à emboîtement (2,5 au ml)

Réf : 717



Faîtière Shed (3 au ml)

Réf : 724



Arêtier à emboîtement

Réf : 758



About de faîtière losangée à emboîtement

Réf : 824



About d'arêtier à emboîtement

Réf : 863



About de faîtière 1/2 ronde à emboîtement

Réf : 869



Rencontre porte-poinçon 4 ouvertures rondes

Réf : 906



Rencontre porte-poinçon 3 ouvertures rondes

Réf : 908



Poinçon pointe élancée

Réf : 983



Poinçon pomme de pin

Réf : 984



Closoir aluminium largeur 300mm (existe en rouge et ardoisé)

Réf : CLO 102



Closoir mixte aluminium/polypropylène largeur 300mm (existe en rouge, brun et ardoisé)

Réf : CLO 05



Closoir mixte aluminium/PVC largeur 300mm (existe en rouge et ardoisé)

Réf : CLO 04

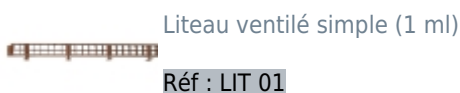


Mitre à collerette 12 / Hauteur 33cm

Réf : 2108



Accessoires égout



Accessoires de plain pan





Lanterne mâle 2

Réf : 2148



Lanterne mâle 3

Réf : 2149



Passe-barre cambré galvanisé

Réf : CRS 04

Outillages, peinture, zinguerie



Pot de peinture 25cl Noir brillant - Pour retouches coloration Tuiles IMERYS Toiture

Réf : PEINT



Coffret 5 forets à plaquette carbure brasées (Ø6mm)

Réf : 5501



Disque diamant - Ø230mm

Réf : 5500



Pot de peinture 25cl Ardoisé - Pour retouches coloration Tuiles IMERYS Toiture

Réf : PEINT01

Actualité



Le DTU 40-21 qui s'applique aux tuiles à emboîtement à relief, a été mis à jour et est entré en vigueur depuis le 18 octobre 2013. Suite à cette mise à jour, un certain nombre de règles ont évoluées. Ces modifications seront prochainement appliquées aux autres DTU.

Pourquoi un nouveau DTU ?

CLARIFIER la lecture pour éviter les interprétations.

RETRAVAILLER certains schémas.

INTRODUIRE l'utilisation de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques.

VERIFIER les densités de fixations vis-à-vis des commentaires.

Historique :

La tempête de décembre 1999 a permis de constater que les toitures avec écrans ont mieux résisté.

En 2001, des essais de résistance aux vents forts sur les taux de fixation ont été réalisés.

Entre 2001 et 2004, 4 campagnes d'essais en soufflerie Jules Verne du CSTB ont eu lieu à Nantes afin de reproduire des vents extrêmes.

- • Conformément au DTU et NV 65/99 en vigueur
- • Différents types de fixation
- • Avec et sans écran
- • Avec et sans fixations en plain carré
- • 4 orientations différentes de la toiture

Ce qui change :

Le DTU se décompose désormais en 3 cahiers :

- • P1-1 : clauses techniques
- • P1-2 : cahier général des matériaux
- • P2 : clauses administratives

Les règles qui ont évoluées concernent :

- • Le dimensionnement des liteaux
- • La densité de fixation des tuiles
- • La définition des sites
- • Les points singuliers
- • La ventilation
- • La protection contre la neige poudreuse

Guide de pose H 10

Ventilation en sous-face de la couverture

D.T.U. 40.21. art. 4.7 (extrait). La ventilation de la sous-face des tuiles et de leur support doit être assurée.

L'espace à ventiler sous couverture est constitué :

- soit par le volume du comble dans le cas d'une isolation disposée en plancher ;
- soit par la lame d'air contenue entre, d'une part la sous-face de la couverture et de son support, et, d'autre part, la face supérieure de l'isolant ou de l'écran disposés sous rampant.

Section et répartition des orifices de ventilation de la sous-face de la couverture

Suivant la configuration de la couverture, les sections totales des orifices de ventilation sont données dans le tableau ci-après, en fonction de la surface de la couverture projetée horizontalement et limitée aux locaux couverts (les débords de toiture ne sont pas pris en compte).

Section totale des orifices de ventilation

Les sections totales des orifices de ventilation doivent être réparties par moitié entre partie basse du (ou des) versant(s) et, pour l'autre moitié, au voisinage du faîtage. S caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre isolant et éléments de couverture. S_1 caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre écran et éléments de couverture. S_2 caractérise la section des orifices en relation

Dispositions particulières et accessoires destinés à la ventilation de l'espace sous couverture

Les jeux entre les tuiles ne permettant pas la ventilation nécessaire, celle-ci doit être assurée par une entrée d'air en partie basse et une sortie d'air en partie haute de la couverture, au moyen de systèmes de ventilation linéaires en faîtage et en égout, ou au moyen de tuiles de ventilation (chatières ou autres) disposées en quinconce sur une ligne haute et une ligne basse.

En égout

Des orifices de ventilation sont constitués :

- dans le plan de la couverture, par des chatières des tuiles de ventilation, ou des orifices résultant de la forme géométrique des tuiles ;
- en façade ou en avancée de toit, par des grilles ou des fentes continues.

Dans le cas de fente, la plus petite dimension des orifices et au minimum de 10 mm. Dans le cas où cette dimension est supérieure à 20 mm, il doit être disposé un grillage à mailles fines destiné à s'opposer à l'intrusion des petits animaux.

En faîtage

Les orifices de ventilation sont constitués :






- soit par des chatières, des tuiles de ventilation ou des orifices résultant de la forme géométrique des faîtières ;
- soit par un dispositif de ventilation continue ;
- soit par des ouvertures résultant de la forme géométrique des closoirs de faîtage.

La ventilation peut également être assurée par des ouvertures en pignons si la distance entre les murs est inférieure ou égale à 12 m et qu'il n'existe pas d'écran recoupant l'espace entre les deux murs.

Ecran

D.T.U. 40.21. art. 5.6 (extrait).

On entend par « écran » un élément continu souple ou rigide, interposé entre le

Type de combles	Section totale «ventilations»
	$S = 1/5\ 000$
	$S = 1/3\ 000$
	$S_1 = 1/5\ 000$ $S_2 = 1/3\ 000$
	$S_1 = 1/5\ 000$ $S_2 = 1/3\ 000$
	$S = 1/5\ 000$

comble et la lame d'air de ventilation située souq les tuiles.

L'écran doit permettre la fixation des contreliteaux destinés à assurer la ventilation de la sous-face des tuiles, et pour lesquels les dispositions à respecter sont définies aux paragraphes ci-après.

Ecran souple

L'écran souple est destiné à s'opposer aux variations de pression pouvant se manifester entre la face externe et la face interne des éléments de couverture. Il assure également la protection contre la poussière, la neige poudreuse et la reconduction des eaux de fonte à l'égout.

La présence d'un écran souple de sous-toiture rend nécessaire la mise en place d'une contrelatte d'épaisseur minimale 20 mm, afin de permettre une circulation d'air entre la surface de l'écran et la sous-face des tuiles.

Les écrans souples de sous-toiture doivent satisfaire aux prescriptions de la norme NF EN 13859-1 et de l'Annexe D « Spécifications complémentaires pour les écrans souples de sous-toiture ».

Ecran rigide

L'écran rigide est destiné à s'opposer aux variations de pression pouvant se manifester entre la face externe et la face interne des éléments de couverture. Ce type d'écran n'assure pas la reconduction des eaux de fonte de neige poudreuse. Afin d'assurer le passage de l'air, le plan d'appui des liteaux est relevé par un contre-liteau ou tasseau d'épaisseur 20 mm minimum. Les entraxes de ces contre liteaux ou tasseaux sont fonction de la section des liteaux et de la charge. Les contre liteaux ou tasseaux sont placés au droit des chevrons supportant l'écran rigide.

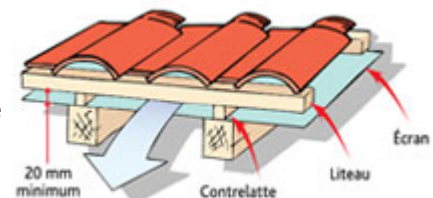
Protection contre la neige poudreuse

D.T.U. 40.21. art. 5.8 (extrait).

La protection contre la neige poudreuse par la mise en place de l'écran souple doit être précisée dans les documents particuliers du marché.

Dans le cas d'une couverture en éléments discontinus telle que celle faisant l'objet du présent document, la protection contre la neige poudreuse ne peut être assurée par le seul assemblage des éléments entre eux.

En conséquence, dans le cas où une telle protection est recherchée, il y a lieu de recourir à l'emploi d'un écran souple.



Modes de fixation

DTU 40.21 art. 5.4 (extrait). La fixation est destinée à assurer le maintien de l'assemblage des tuiles entre-elles lorsque les effets du vent risquent d'en déranger l'ordonnancement.

La fixation minimale des tuiles, en partie courante, doit être exécutée suivant les cas indiqués dans le tableau n°4 du DTU 40.21 art 5.4 (extrait). La fixation des tuiles peut être rendue nécessaire soit pour éviter le glissement des tuiles, soit pour s'opposer à leur soulèvement sous l'effet des actions du vent sur la couverture. (voir carte des vents par région (NF RN 1991 1-4/NA et les règles de fixations associées).

Quelle que soit la situation géographique, en rive en à l'égout, toutes les tuiles doivent être fixées.

Fixations

1



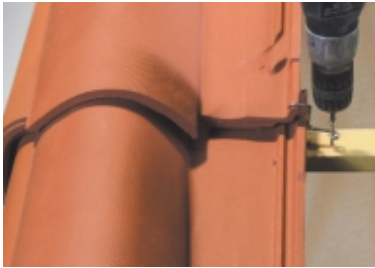
Fixation des tuiles en plain carré pour tenue au vent par pannetonnage.

2



Fixation des rives rondes individuelles à emboîtement en rive latérale gauche et droite par clou.

3



Fixation des tuiles en rive latérale gauche par crochet "V2" réf. CRV02.

4



Fixation des tuiles double bourrelet en rive latérale droite par vis et rondelle d'étanchéité

5



Fixation des tuiles en plain carré pour tenue au vent et à la pente par crochet "V2" réf.CRV02.

6



Fixation des tuiles du 1er rang d'égout par crochet "V2" réf.CRV02.

7



Fixation des sablières par vis et rondelle d'étanchéité.

8



Emploi des tuiles sous-faîtières 2/3 pureau et rives rondes individuelles droite et gauche. Fixation du fronton par vis et rondelle d'étanchéité.

Points singuliers

Réalisation d'un faîtage à sec :

Utilisation de tuiles sous-faîtières

1



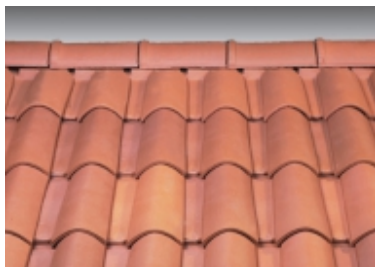
La longueur du versant déterminera l'emploi de la tuile sous-faîtière (1 ou 3/4 ou 1/2 pureau). Détail de pose «à la lyonnaise» avec découpe du bandeau de rive.

2



Fixation des faîtières par crochet adapté au modèle, vissé dans lisse de rehausse.

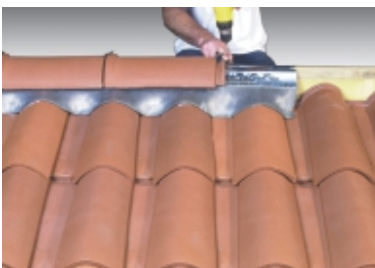
3



Faîtage réalisé à sec avec tuiles sous-faîtières 1/2 pureau et faîtières 1/2 rondes à emboîtement grand modèle, ne nécessitant pas d'étanchéité complémentaire, sauf protection neige poudreuse

Utilisation d'un closoir ventilé à l'égout

4



Après mise en place du closoir ventilé, les faîtières sont fixées par crochet adapté au modèle, vissé dans la lisse de rehausse.

5



Faîtage réalisé à sec avec faîtières 1/2 rondes à emboîtement grand modèle et closoir ventilé, sans emploi de mortier.

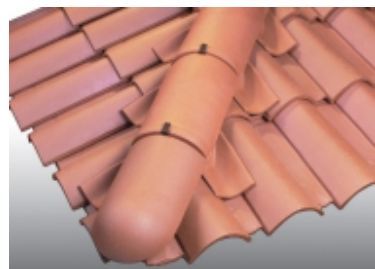
Réalisation d'un arêtier à sec

6



Fixation des sablières par vis et rondelle d'étanchéité.

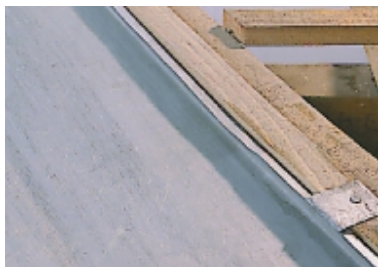
7



Arêtiers et about d'arêtier 1/2 rond à emboîtement grand modèle posés sec avec closoirs d'arêtier gauches et droits «cassons», sans emploi de mortier

Réalisation d'une noue ouverte

8



Mise en place de la noue métal façonnée à relevés, contre liteau filant et patte de fixation

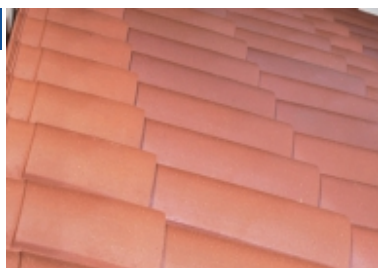
9



Les tuiles sont tranchées biaisées parallèlement à l'axe de la noue

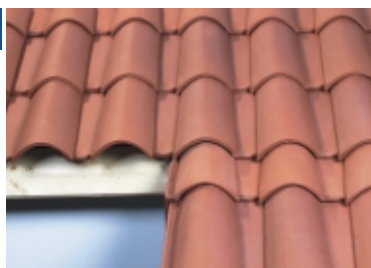
Tuile 3/4 ou 1/2 pureau

10



En fonction de la longueur du versant.

11



En décrochement d'égout.